

EMV et les systèmes monétiques

Journée de conférences des 28 et 29 janvier 2004

Madame, Monsieur,

La migration du système de paiement par carte bancaire à puce représente, pour la France, un investissement d'environ 1 milliard d'euros. On estime ce montant à quelque 30 milliards d'euros pour la migration internationale.

Cette évolution porte sur différents maillons de la chaîne monétique :

- *La carte avec l'ajout d'un microcalculateur sur les cartes bancaires émises par les deux grands réseaux internationaux, Mastercard et Visa. En France, il s'agit de remplacer la puce au masque B0' par la nouvelle puce aux normes EMV ;*
- *Les terminaux de paiement électronique avec une mise à jour ou le changement du matériel ;*
- *Les réseaux monétiques de traitement des flux ;*
- *Le back office des établissements bancaires.*

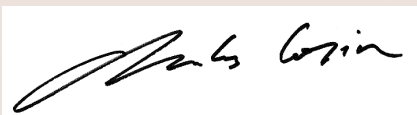
Ce dernier point n'est pas souvent évoqué dans les sessions de formation, alors qu'il représente un important investissement qui risque de modifier la donne dans le domaine du traitement des informations monétiques. On assistera certainement à un regroupement des centres de traitement avec une tendance forte vers l'outsourcing.

L'objet de cette journée de conférences est de faire le point sur l'intérêt, les conséquences de la mise en place d'EMV pour les systèmes monétiques (back et front office).

Je vous invite à participer à ces journées qui s'adressent à tous les responsables de la monétique dans les établissements bancaires et financiers ainsi que chez les grands accepteurs (grande distribution, transport, santé...).

Sincères salutations,

Charles COPIN



P. J. Le programme de la conférence des 28 et 29 janvier 2004

28-29 JANVIER 2004

EMV **et les systèmes monétiques**

avec la participation de :

Gérard TCHAKGARIAN

Président COGESYS

Robert FARGIER

Directeur Conseil, MAGELLAN

Corinne SANTONI

Directrice Marketing et Communication Monétique,
INFORSUD Ingénierie

Michel WEISSLEB

Directeur Conseil, ATOS ORIGIN

Philippe BELLENS

Chief technology officer, BANKSYS

André-Jacques SELEZNEFF

Vice-president Low Value & Proximity Payment
Solutions, MASTERCARD EUROPE

Marie-Jane DENIS

Payment Market Manager
Payment & ID Marketing & Solutions, OCS

Bernard MORVANT,

Directeur Business dev. et partenariat, INGENICO

Philippe CORBILLON

Trésorier Groupe Auchan

Dominique BLONDEAU

Responsable Monétique, Banque ACCORD

Didier PINSON

Chef de Dépt SNCF, Direction des Opérations
Financières, Dépt "Etudes & Moyens de Paiement",
SNCF

Christian DHUGUES

Directeur Planning Stratégie du pôle Fidélisation,
Laser, Groupe GALERIES LAFAYETTE

Pierre-Bernard DELMOND

Directeur des Moyens de Paiement, CETELEM

Table-ronde avec :

Didier de LACRETELLE

Président du CONCERT

Philippe DELANOUE

Président de l'AFPC

Jean-Marc MOSCONI

Délégué Général de MERCATEL

Maguy MERCIER

Directeur Marketing & Développement,
EXPERIAN

Le Courrier de la Monétique

Publication officielle

et de la carte à mémoire

EMV et les systèmes monétiques • Conférence du 28

Mercredi 28 janvier 2004

08h30 Accueil café

09h00 EMV - les faces cachées d'une évolution

Au delà des apports potentiels, tant commerciaux que sécuritaires, EMV peut être considéré comme une enzyme participant à la refonte technique des systèmes monétiques et à l'émergence de nouveaux équilibres.

Analyse des réactions en chaîne qui impactent tous les acteurs des systèmes de paiement.

Gérard TCHAKGARIAN, Président, COGESYS

10h30 Pause Café

Exemples de mise en application concrète des sociétés de progiciels

11h00 *Opérationnalité de la migration EMV vers les front office*

Apport sécuritaire primordial. Maillon essentiel pour le opérations en temps réel en France et à l'étranger

Constat de lourdeur dans la mise en œuvre: complexité de gestion et de maintenance

Difficulté d'appropriation d'EMV par le monde bancaire (implémentation minimale, accompagnement humain et organisationnel)

Robert FARGIER, Directeur Conseil, Magellan

11h40 EMV : la charrue avant les boeufs ?

Quels sont les risques liés à l'implémentation d'une technologie avant d'avoir mené à terme les réflexions marketing ?

L'exploitation de toutes les avancées que permettra EMV en terme de différenciation commerciale ne sera-t-elle pas compromise ?

Corinne SANTONI, Directeur marketing et communication Monétique, Inforsud Ingénierie

12h20 *L'équilibre recherché par les banques entre leur position émettrice et acquéreur, du fait de l'application des règles du MERFA. Les possibilités apportées par le multi-applicatif. La concordance de ces phénomènes va*

impliquer une modification profonde du parc des terminaux et de son déploiement. Ce contexte s'applique tant au petit, moyen qu'au grand commerce.

Michel WEISSLEB, Directeur Conseil, Atos Euronext

13h00 Déjeuner

Exemples de mise en application concrète des banques

14h30 *Etat du projet de migration EMV en Belgique. La migration EMV au travers des aspects business et techniques.*

L'émission des cartes EMV et l'acquisition des transactions EMV sur les terminaux POS et ATM

Philippe BELLENS, Chief Technology Officer, Banksys

15h15 *Les applications EMV. Les opportunités ouvertes aux banques.*

L'impact sur les systèmes de gestion de risque.

Déploiement d'EMV sur la base de la relation "EMV-Fraude". Les valeurs ajoutées d'EMV

André-Jacques SELEZNEFF, Vice-President Low Value & Proximity Payment Solutions, MasterCard Europe

16h00 Pause-café

16h30 *L'impact de la migration EMV sur le développement, la fabrication et la personnalisation des cartes de paiement : les nouvelles architectures de système et les assurances de fonctionnement du produit final*

Marie-Jane DENIS, Payment Market Manager, Payment & ID marketing solutions, Oberthur Card Systems

17h15 *Le déploiement d'EMV en France au niveau des banques et de la grande distribution*

Les conséquences de paiement sur l'espace européen

Bernard MORVANT, Directeur Business développement et partenariat, Ingenico.

Jeudi 29 janvier 2004

Exemples de mise en application concrète dans la Grande Distribution

09h00 **La mise en place EMV chez Auchan et les perspectives européennes**

Philippe CORBILLON, Trésorier, Groupe Auchan
Dominique BLONDEAU, Responsable monétique Banque Accord

09h45 **Les risques liés à la multiplicité des acteurs**

Didier PINSON, Chef de Département SNCF, Direction des Opérations Financières, Département "Etudes & Moyens de Paiement", SNCF

10h30 Pause-café

11h00 **L'accompagnement des enseignes vers EMV. Comment les enseignes vivent la migration?**

Christian DHUGUES, Directeur Planning Stratégique du Pôle Fidélisation, Contacts et Services points de vente, LASER, Groupe Galeries Lafayette

11h45 **Impact de EMV sur la monétique CB et les cartes de crédit :**

Émission, paramétrage, adaptation des flux, risque crédit, point de vue international

Impact d'EMV sur la monétique privative et multi-commerces (coexistence, mise à niveau des parcs)

Pierre-Bernard DELMOND, Directeur des moyens de paiement, CETELEM

12 h 30 Déjeuner

14 h 30 **Débat, table-ronde**

Comment les industriels et le commerce intègrent l'évolution des spécifications EMV sous les aspects techniques et économiques ?

Animé par **Charles COPIN**

Avec la participation de :

Jean-Marc MOSCONI, Délégué général de Mercatel

Philippe DELANOUE, Président de l'AFPC (Association des Fabricants et Personnaliseurs de Cartes)

Didier de LACRETELLE, Président du CONCERT (Comité des constructeurs de terminaux de paiement)

Maguy MERCIER, Directeur Marketing & Développement, EXPERIAN

16h30 Fin de la conférence

EMV et les systèmes monétiques, est une conférence organisée par Analyses & Synthèses, société de presse spécialisée dans les domaines de la carte à puce, de la monétique, des échanges et transactions électroniques sécurisées.

Publications :

- Le Courrier de la Monétique et de la carte à mémoire
<http://www.cardshow.com>
- e-smartransaction.com et [e-smartransaction weekly](http://e-smartransaction.com) (informations en anglais uniquement sur l'Internet)
- Les Enquêtes d'Analyses & Synthèses - trois enquêtes déjà publiées :
 1. Porte-monnaie électronique
 2. La migration EMV
 3. Télécoms/Banques : partenaires ou concurrents.

DATES & LIEU

Mercredi 28 janvier 2003 et Jeudi 29 janvier 2003 toute la journée
Hôtel Ambassador - 16 Bd Haussman - 75009 Paris - Métro : Richelieu-Drouot

POUR S'INSCRIRE

✉ **Analyses & Synthèses**, 146 rue Montmartre - 75002 PARIS

Téléphone : 01 53 40 97 00 - Fax : 01 53 40 70 71

Renvoyez votre bulletin d'inscription par fax ou par courrier. - Pour toutes informations concernant le programme contacter
Arnaud ROY - Tél : 01 53 40 97 10 an.sy-conf@wanadoo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Veillez enregistrer mon inscription pour les journées de conférence du 28 et 29 janvier 2004

EMV et les systèmes monétiques

Société

Nom Prénom

Fonction

Adresse

Code Postal Ville Pays

Tél. Fax e-mail

1 personne : 1 150,00 € HT + 213,90 € (TVA 19,60%) = 1 363,90 € TTC

2 personnes : 2 070,00 € HT + 385,02 € (TVA 19,60%) = 2 455,02 € TTC

3 personnes : 2 760,00 € HT + 513,36 € (TVA 19,60%) = 3 273,36 € TTC

Merci de nous retourner un bulletin d'inscription par personne

MODALITES D'INSCRIPTION

*Important : Le règlement doit impérativement nous parvenir avant la date de la conférence de manière à vous garantir l'accès.
En cas de non-paiement, le règlement vous sera demandé sur place.*

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Analyses & Synthèses**

Par virement : Relevé d'Identité Bancaire : BRED Agence Paris Bourse 15 rue N.D des Victoires 75002 PARIS

Code Banque : 10107 - Code Guichet : 00103 - N° de compte : 00710034547 - Clé : 28

Je souhaite recevoir une Convention de Formation

Je souhaite recevoir une attestation de présence

DROITS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, les déjeuners, et les actes de conférences. L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme et de changer le lieu de la conférence si les circonstances l'y obligent.

DROITS D'ANNULATION

Les annulations formulées par lettre recommandée-accusé de réception reçues par courrier avant le 14 janvier 2004, seront entièrement remboursées. Après cette date, le montant total sera dû. Toutefois, toute personne inscrite peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à la même société.